

## **COMPTE RENDU**

L'an deux mille cinq, le dix neuf décembre à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de St Bauzille de la Sylve, sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

**Présents :** M. AGOSTINI Jean André - M. CADILHAC Jean François - Mme MARTIN Françoise - M. DEJEAN Maurice - M. JOVER Jean Marcel - M. LASSALVY Christian - M. POUJOL Robert - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. Claude. CARCELLER - Mme FOURNEL Michèle - M. MATEU Gabriel - M. DONNADIEU Jacques - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - M. REQUIRAND Daniel. - M. ASTIE Michel – M. LAURIAC Gérard - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

**Absents excusés :** M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. SIDERIS André - M. GOMEZ René - Mme BARRAL Hélène - M. CABELLO Gérard - M. SANCHEZ Norbert – M. BELLOC Jean Paul - M. ROQUAIN Jean Michel - M. DELFAU Gérard - Mme GERBAL Renée - M. Jean François RUIZ - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. GASTAN François

**Absents :** - M. PIERRUGUES Georges - M. PONCE Jean Claude  
M. Norbert SANCHEZ donne pouvoir à Mme Françoise MARTIN  
Mme Hélène BARRAL donne pouvoir à M. Jacques DONNADIEU  
M. Jean Paul BELLOC donne pouvoir à M. Jacques ANDRIEUX  
M. Jean Pierre GHIBAUT donne pouvoir à M. Michel ASTIE  
M. Claude CARCELLER est désigné secrétaire de séance.

**Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.**

### **Information**

Un complément d'information est apporté au rapport sur l'Aménagement des Abords du Pont du diable : Acquisition foncière à l'amiable sur la commune d'Aniane, présenté au Conseil du 21 novembre 2005.

Adoption du procès verbal du 21 novembre 2005

*Adoption à l'unanimité*

### **Aménagement de l'espace**

#### **1. Révision du PLU de St André de Sangonis : avis de la Communauté de communes**

Le Conseil émet un avis favorable aux dispositions du projet de plan local d'urbanisme de la commune de Saint André de Sangonis, sous réserve que soient prises en compte les observations de la communauté de communes détaillées dans le rapport.

*Adoption à l'unanimité*

#### **2. Montarnaud – Achat d'une remise en vue d'y réaliser des logements**

Le Conseil approuve le principe d'acquisition d'une remise à Montarnaud permettant la réalisation de logements en faveur de la jeunesse et autorise le Président à signer l'acte de vente avec la SCI Steph-Nat, sise à St Gély du Fesc, propriétaire du bâtiment situé 30 avenue d'Argelliers, cadastré C1639 et d'une superficie de 321m<sup>2</sup>, pour un montant de 200 000 € hors frais annexes d'acquisition. Il autorise le Président à solliciter du Conseil général une aide pour l'acquisition de cette remise et à signer toutes les pièces afférentes à cet achat.

*Adoption à l'unanimité*

## **Environnement**

### **3. Plan Patrimoine Emploi : restauration du patrimoine hydraulique – Avenants aux marchés de travaux**

Le Conseil approuve les avenants des marchés des lots Maçonnerie, Serrurerie et Peinture de restauration du patrimoine hydraulique attribués aux entreprises Muzzarelli, Théron et Escolano, et autorise le Président à signer les avenants et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

*Adoption à l'unanimité*

## **Finances**

### **4. Décision modificative n°2 – Dotation de solidarité communautaire et dotation transitoire**

Le Conseil adopte la décision modificative virant 54 000 € du chapitre 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement » au chapitre 014 du budget primitif 2005.

*Adoption à l'unanimité*

### **5. Vote du budget primitif 2006 : budget principal et 5 budgets annexes**

Le Conseil adopte le budget primitif 2006 du budget principal pour 7 573 376 € en fonctionnement et 8 773 350 € en investissement.

*Adoption à l'unanimité*

Le Conseil adopte le budget annexe Parc d'activité de Camalcé (ZAE la Croix) à Gignac pour 3 399 940 € en fonctionnement et 3 399 940 € en investissement

*Adoption à l'unanimité*

Le Conseil adopte le budget annexe ZAE Les Trois Fontaines le Pouget pour 910 554 € en fonctionnement et 1 623 800 € en investissement

*Adoption à l'unanimité*

Le Conseil adopte le budget annexe ZAE les Garrigues à Aniane pour 972 700 € en fonctionnement et 942 700 € en investissement

*Adoption à l'unanimité*

Le Conseil adopte le budget annexe ZAE La Tour à Montarnaud pour 1 218 000 € en fonctionnement et 1 209 000 € en investissement

*Adoption à l'unanimité*

Le Conseil adopte le budget annexe ZAE La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis pour 89 650 € en fonctionnement et 57 050 en investissement

*Adoption à l'unanimité*

## **Questions diverses**

### **6. Motion de soutien à la profession agricole**

Le Conseil décide d'envoyer au gouvernement une motion de soutien à la profession agricole.

*Adoption à l'unanimité*

Fait à Gignac le

Le Président,  
Louis VILLARET

*Affiché le :*

*Retiré de l'affichage le*